

(ré)Agissez !

VOTEZ**CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES ET DIRECTEURS DE CIO**

Le combat contre le démantèlement des services d'orientation de l'Éducation Nationale doit s'amplifier

Asphyxie du corps, négation de notre professionnalité de psychologue, fermetures et fusions de CIO, volonté d'imposer d'autres lieux de travail et d'autres tâches. Le choix d'une conception réductrice de l'orientation à l'école est fait : information sur les métiers, adéquation formation-emploi...

Dans notre académie, le résultat de cette politique désastreuse se traduit par une forte précarisation des services (17 postes vacants à la rentrée 2011, plus aucun TZR depuis 2009, augmentation considérable du nombre de contractuels) et par la diminution constante des budgets de fonctionnement des CIO. Il faut y ajouter la tentative de fusion et de dilution des CIO de Marseille dans une structure multi services, la Cité des Métiers, préfiguration d'une politique à l'échelle régionale.

Pour le SNES-FSU, l'orientation est au contraire un processus long, lié à la construction identitaire de chacun et au sens des études. L'aide à l'élaboration de projets à l'adolescence est le travail du psychologue, ancré dans l'École et en relation avec les équipes éducatives ; le CIO est le lieu d'exercice de sa professionnalité.

C'est pourquoi de CAPA en Comités Techniques (CT) et dans les instances régionales, le SNES-FSU défend le maintien de l'ensemble des CIO, constitutifs du service public de

l'information et de l'orientation de l'Éducation Nationale. Il combat les projets de « lieu et pratique professionnelle uniques » contraires aux missions des CIO, des Co-Psy et à leur statut.

C'est pourquoi le SNES-FSU a imposé au Rectorat le respect du recrutement à BAC+5 de Non Titulaires avec un diplôme permettant de faire usage du titre de psychologue et la revalorisation de l'indice de leur traitement.

C'est pourquoi le SNES-FSU lutte contre toutes les formes de déréglementation et continue de revendiquer l'accès à la grille indiciaire de la hors-classe pour les Co-Psy, une meilleure grille indiciaire pour les DCIO et la reconnaissance de notre véritable niveau de formation.

Pour les Co-Psy et les DCIO, en votant pour les listes présentées par le SNES, vous serez représentés au sein des Commissions paritaires par des élus exerçant dans les CIO, **au fait des réalités professionnelles**, soucieux d'améliorer vos conditions d'affectation, de travail, de carrière, construisant avec vous analyses et propositions sur tous les débats éducatifs, **dans l'intérêt des élèves et le respect des missions et statuts des personnels**.

Vous ferez aussi le choix d'un syndicat implanté au sein d'une fédération, la FSU, première dans la Fonction publique de l'État. Fortement attachée aux valeurs de service public, la FSU participe aux diverses négociations tout en impulsant les actions nécessaires. Demain, grâce à vos voix, elle assumera aussi ses responsabilités dans les nouveaux Comités Techniques Académique et National.

Elections professionnelles
13-20 octobre 2011**(Ré)Agissons**
pour nos professions